

AVIS

Dans sa séance du 17 février 2026 le conseil municipal de la Ville de Thônex a adopté les objets suivants :

Délibération administrative DA 25_04A : Prise en considération d'une initiative populaire communale "+150 places de crèche à Thônex" (DA 25_04A)

le Conseil municipal décide

Par 9 oui, 19 non à l'initiative +150 places de crèche à Thônex

Par 27 oui 1 abstention à un contreprojet

1. De refuser l'initiative populaire communale "+150 places de crèche à Thônex".
2. De lui opposer un contreprojet.

Pour les délibérations, le délai référendaire expire le 22 avril 2026



Frédéric Piguet, Président
du Conseil municipal 2025-2026